



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Calais, Pas-de-Calais - Avril 2021

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violations des droits humains des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique. *

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

	Au moins 105 expulsions de lieux de vie informels.		Au moins 1113 tentes ont été saisies.
	Au moins 16 arrestations ont eu lieu lors des expulsions.		Au moins 101 mineur.e.s isolé.e.s ont été rencontré.e.s. **
	Au moins 803 duvets et couvertures ont été saisis.		Au moins 100 sacs à dos et sac plastique ont été saisis.
	Des documents administratifs ont été saisis au moins 5 fois.		Au moins 8 téléphones, 2 I pads, 20 batteries externes et 8 chargeurs ont été saisis.
	Des vêtements ont été saisis au moins 11 fois.		Du bois a été saisi au moins 8 fois.
	Au moins 4 vélos ont été saisis.		Des médicaments ont été saisis au moins 2 fois.

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 11h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis à des placements en rétention administrative alors illégaux.

Ce mois-ci, 12 lieux de vie situés à Calais et aux alentours, ont été quotidiennement expulsés par les forces de l'ordre. Jusqu'à 8 de ces lieux de vie ont été expulsés consécutivement par un même convoi de police au cours d'une même matinée.

HRO a enregistré une augmentation des opérations de démantèlement depuis le 10 juillet 2020, parallèlement à la nomination de Gérard Darmanin au poste de ministre de l'Intérieur. Les 09/04/2021 et 27/04/2021, HRO a enregistré deux opérations de démantèlement à grande échelle, pendant laquelle les habitant.e.s ont été forcé.e.s à monter dans des bus et emmené.e.s dans des centres hors de Calais. HRO a documenté le caractère forcé des ces mises à l'abris. Effectivement, les personnes expulsées ont été encerclées par des forces de l'ordre pendant plusieurs heures avant de monter dans les bus. Les équipes HRO ont pu observer 6 personnes prendre la fuite en courant pour éviter de monter dans ces bus. Par ailleurs, HRO a reçu des témoignages de personnes expulsées (dont une personne mineur) expliquant qu'elles ne voulaient pas monter dans ces bus et qu'elles n'avaient pas été informées de leur destination.

Lors de ces opérations, des affaires personnelles des personnes exilées ont été saisies : le 09/04/2021, 61 tentes et 128 couvertures et duvets ont été saisis ; et le 27/04/2021, 208 tentes et 503 couvertures et duvets ont été saisis.



HRO a observé 4 cas d'usage excessif de la force. Un mineur souhaitant rejoindre son ami malade assis par terre a été poussé par des forces de l'ordre. Une personne exilée souhaitant récupérer ses effets personnels a été encerclée par 4 gendarmes et maintenu dans le périmètre de sécurité jusqu'à l'arrivée de la PAF qui a procédé à son contrôle d'identité. Suite à son contrôle d'identité, il a été autorisé à récupérer certaines de ces affaires. Un officier de la PAF l'a alors violemment poussé à au moins trois reprises pour le faire avancer plus vite. Une femme et un enfant en bas âge ont été poursuivis en courant par deux gendarmes lors de l'établissement du périmètre de sécurité ; au moins trois personnes exilées, ont également été poursuivies en courant par des gendarmes alors qu'ils essayaient de sortir leurs effets personnels du périmètre expulsable.

HRO peut témoigner d'au moins 2 comportements contraires au Code de déontologie de la police nationale et de la gendarmerie nationale : des forces de l'ordre ont secoué et marché sur des tentes alors que des personnes étaient encore dedans ; et deux gendarmes ont joué au foot avec des affaires appartenant à des personnes expulsées.

Harcèlement des défenseur.e.s des droits lors de l'observation



45 tentatives d'intimidation :

Les observateur.trice.s HRO ont subi des commentaires insultants, menaçants et des moqueries au moins une fois ; les observateur.trice.s ont subi des contrôles d'identité arbitraires 17 fois ; les observateur.trice.s ont été appelé.e.s par leur nom de famille sans avoir subi un contrôle d'identité auparavant 2 fois ; les observateur.trice.s ont été photographié.e.s et/ou filmé.e.s par des agents des forces de l'ordre avec leur téléphone professionnel et/ou personnel 21 fois ; le travail des observateur.trice.s a été empêché 28 fois à cause de la mise en place d'un périmètre excessivement large ; les observateur.trice.s ont été empêché.e.s de circuler alors que tout autre véhicule et personne y était autorisé 1 fois.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

** Nombre de MIE auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par les associations (non mandatées par le département) au mois d'avril 2021 alors qu'ils étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller-vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs ; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs ; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure : les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.